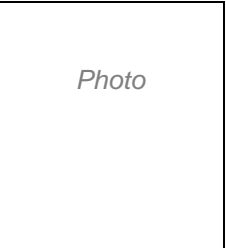


**Dossier de pré-inscription en VAP
à la formation conduisant à l'habilitation de l'exercice
de la maîtrise d'œuvre en son *nom* propre (HMONP)**



Année 2021-2022

**Les dossiers sont à déposer IMPÉRATIVEMENT
sur le portail [admission Taïga](#)
avant le 16 juillet ou le 10 septembre 2021**

Dossier de pré-inscription à déposer sur le portail [Admission Taïga](#)
au plus tard le **16 juillet** ou le **10 septembre 2021** avec les pièces
suivantes :

- Copie de la carte d'identité ou du titre de séjour (pour les étrangers)
- 1 photo d'identité récente à coller sur la première page de ce dossier de pré-inscription
- 1 dossier** avec un sommaire, constitué dans l'ordre de :
 - o **CV**
 - o A l'appui du CV : **dossier de travaux personnels** effectués par le candidat au sein des agences ou en son nom propre (de type fiches descriptives, illustrées, dans lesquelles notamment le contexte (nature de l'agence ou autre) de ces travaux sera précisé
 - Les candidats qui souhaitent obtenir des dispenses de séminaires obligatoires doivent démontrer que les compétences ont été acquises à travers leur dossier de travaux
 - o **Lettre de motivation et de projet professionnel**
 - o Copie du parchemin de **diplôme d'État d'architecte**
 - o Copie du diplôme et relevé de notes du Bac
 - o Copie(s) **du/des contrats de travail + le premier et le dernier bulletin de salaire** de chaque contrat **justifiant de trois années d'activité professionnelle au minimum**, en continu ou en discontinu, en France et/ou à l'étranger (dont 2/3 en France) en maîtrise d'œuvre et sous la responsabilité d'un architecte maître d'œuvre inscrit à l'Ordre des Architectes
 - o **Attestation(s) de travail circonstanciée(s)**, précisant les missions exercées au regard des savoirs requis dans le cadre de l'HMONP, ou attestation(s) d'activité(s) professionnelle(s)
 - o **Bilan de compétences**, selon la grille de synthèse fournie par l'École, sur laquelle le candidat s'autoévalue, en déclarant les compétences acquises ou à développer (la Commission HMONP/VAP vérifiera ces prises de positions).
- Pour les candidats de nationalité étrangère n'ayant jamais étudié en France, il est conseillé de justifier d'un bon niveau de connaissance du français (par exemple TCF : 420 points et 12/20 à l'expression écrite ; niveau B2 minimum au DELF/DALF ; attestation...)

Renseignements

Peguy Terram - Bureau de la HMONP (bureau 109)
ENSA Paris-Val de Seine – 3 quai Panhard et Levassor – Paris 13ème
01 72 69 63 54 / peguy.terram@paris-valdeseine.archi.fr

Calendrier

- **23 juillet et 20 septembre 2021** : Confirmation de la liste des inscrits
- **du 18 au 22 octobre 2021** : Semaine intensive (cours / conférences)
- Tous les vendredis (éventuellement et à titre exceptionnel le samedi) à compter du 29 octobre 2021 : Cours et séminaires
- Les enseignements se termineront avec les jurys d'habilitation mi-juin 2022

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

CIVILITE

Pour les ADE de l'ENSAPVS uniquement, numéro d'étudiant : _____

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal et ville :

Tel : e.mail :

FORMATION

Baccalauréat* (série, date, ville et département) :

.....

Entrée en ENSA, date et lieu :

Diplôme d'Etat d'architecte* conférant le grade de Master

Année d'obtention : à l'ENSA de :

Autre diplôme, date et lieu :

***Les candidats venant d'une autre école d'architecture en France ou en Europe doivent fournir la copie des diplômes mentionnés ci-dessus et leur traduction en français.**

SITUATION ACTUELLE

CDI à partir du

CDD du au

Autre...

Nombre d'années d'activité professionnelle en tant qu'ADE :
(trois ans minimum temps complet à l'issue du DEA)

Nombre de CDD et/ou CDI obtenu(s) :

PRISE EN CHARGE PAR L'ORGANISME D'ACCUEIL

Bénéficiez-vous d'une prise en charge des droits d'inscription au titre de la formation continue ?
 Oui Non

Contact administratif :

DEMANDES DE DISPENSES (compte-tenu du bilan de compétences et du dossier de travaux)

Sur la base des acquis de mon expérience professionnelle, je souhaite être dispensé(e) : réservé à la commission

- | | | |
|---|-----------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> de mise en situation professionnelle | <input type="checkbox"/> accordée | <input type="checkbox"/> non accordée |
| <input type="checkbox"/> du séminaire de suivi chantier | <input type="checkbox"/> accordée | <input type="checkbox"/> non accordée |
| <input type="checkbox"/> du séminaire de gestion | <input type="checkbox"/> accordée | <input type="checkbox"/> non accordée |

Nom : Prénom :

Redoublant

ECTS :